



Compte Rendu du CA de l'UL du 07/01/2014 par les BIATSS de l'UNSA

Ce compte-rendu ne sera que partiel, les élus UNSA, ObstinéEs et UNEF ayant décidé de quitter la séance une fois les dossiers en urgence (politique RH, Budget) traités.

Nous avons exprimé depuis plusieurs mois notre position quant à la politique de gel d'emplois et de gestion des RH mise en œuvre à l'UL, nous avons réitéré nos demandes de plus de dialogue social, mais la Présidence reste pour l'instant sourde à nos demandes. Nous avons donc décidé d'être muets lors de ce CA.

Le CA a débuté peu après 9h avec quorum. Les élus UNSA, ObstinéEs et UNEF (5 personnes) ont rejoint la séance à 9h30. A ce moment, 21 administrateurs étaient présents. 7 procurations ont dû être données puisque 28 voix sur 29 possibles (il manque en ce moment deux administrateurs pour remplacer ceux démissionnaires).

Ressources Humaines

Campagne d'emplois enseignants-chercheurs et BIATSS

La VP Moyens présente la campagne d'emploi enseignants-chercheurs. En tenant compte du gel d'emplois demandé par la Présidence. 100 postes seront publiés en 2014 (contre 114 en 2013).

En ce qui concerne la campagne BIATSS, 83 concours sont réservés Sauvadet (28 de l'an dernier ont été reportés car infructueux), 2 le sont au titre du PACTE (recrutement handicap) et 15 au titre du BOE (Retour à l'emploi). Il reste 32 concours sur le régime « général ». 27 postes sont non publiés, surtout en catégorie A (10 gelés, 17 occupés par des contractuels). En termes de masse salariale l'économie est de 147 k€ sur les composantes, et 640 k€ sur les directions opérationnelles en année pleine.

Au final 242 publications auront lieu en 2014 contre 252 en 2013.

Le Président rappelle la contrainte sur les emplois de type Sauvadet. Il faut proposer des postes à l'ensemble des 300 contractuels de l'Etablissement éligibles. La CPU demande un recalcul de l'assiette car certains éligibles ne candidateront pas (CDI en fin de carrière qui y perdraient financièrement en devenant fonctionnaires, par exemple).

Vote : Refus de vote 1, Contre 6, Abstentions 1.

Vos élus se sont prononcés contre cette campagne d'emplois du fait qu'elle intègre les gels d'emplois (à hauteur de 79 postes).

Prime de Fonction Informatique

La VP Moyens indique les contraintes réglementaires pour l'attribution des PFI. Quatre conditions sont requises : être titulaire, ne pas bénéficier d'un traitement hors échelle, être en BAP E, être rattaché à une structure mutualisée validée par le CT ou le CA, ou encore une structure homologue au sens CNRS (CTAI).

Le CT s'est exprimé à l'unanimité pour.

Le Président signale que plus de 700 régimes indemnitaires différents existent pour les personnels techniques. Il y aura peut-être des modifications gouvernementales cette année (évolution de la PPRS).

Vote : unanimité pour.

Vos élus se sont prononcés pour ces modalités d'attribution, même si nous déplorons que ne soit pas traitée en premier la revalorisation des régimes indemnitaires de tous les personnels (taux 5 a minima dans un premier temps et calendrier d'évolution vers le taux 6).

Régime indemnitaire

Le Président nous dit sa volonté d'en finir avec les régimes existant dans les 4 établissements. Il faut gérer la transition et ouvrir des perspectives.

La VP Moyens rappelle l'existence de l'intéressement à l'ex-INPL (qui n'était pas un régime de prime de fin d'année), la pseudo-PFR à Metz pour les ITRF (ajustement de la part R en fin d'année), la PAIP à l'ex-UHP, les primes exceptionnelles selon les moyens disponibles à Nancy 2.

Trois délibérations sont proposées :

1. abrogation du régime indemnitaire ex-INPL. Il faut mettre en place une transition de 3 mois. Il faut donner aux personnels un temps de « réalisation ».
2. régime fin 2013 : les composantes peuvent donner des primes sur fonds propres, les autres personnels de l'Etablissement recevraient 250 euros. Cela impactera bien le budget 2013 même si la mesure est votée en 2014.
3. créer une prime collective et individuelle par objectifs au niveau de l'UL. Une méthodologie de travail sera mise en place. On vote seulement le principe.

Le Président indique pour la prime de fin d'année que la Présidence ne pouvait s'engager sur plus car elle n'avait pas de vue sur ses marges de manœuvre. Nous consommons quasiment toute notre masse salariale.

Un administrateur représentant du Collège A demande quelle conclusion a été donnée à sa proposition de baisser symboliquement la PES ?

Le Président répond que le régime de primes est simple au niveau des enseignants-chercheurs : on a la PCA (Prime de Charges Administratives, plutôt plus basse qu'ailleurs) et la PES (qui n'est pas plus forte que dans les autres universités). Les gains étaient vraiment faibles et le Conseil Scientifique n'a pas souhaité donner suite.

Vote :

1. Refus de vote 2, contre 0, abstentions 1, autres pour
2. Refus de vote 0, contre 3, abstentions 3, autres pour
3. Refus de vote 0, contre 6, abstentions 1, autres pour

Vos élus se sont prononcés pour le point 1, se sont abstenus pour le point 2 et ont voté contre le point 3. Nous revendiquons d'abord le taux 5 minimum et des perspectives d'évolution pluri-annuelles du régime indemnitaire avant d'aborder des régimes spécifiques. Nous constatons que le dossier est ici traité dans le mauvais sens par la Présidence.

Sur le point 3, un administrateur a demandé à changer le titre de la délibération (« principe de création » sera changé en « réflexion sur la création »). Mais il s'est abstenu car le texte est selon lui engagé vers la création.



Le VP du CA indique que des membres du CA participeront au groupe de travail qui réfléchira à la prime par objectif UL. Sont candidats B. DUSSOUBS et P. GERARD au titre des BIATSS, mais au moins un Enseignant-chercheur est souhaité. Aucun candidat ne se manifeste en séance. Un appel sera fait.

Le Président précise que la prime de fin d'année sera versée fin février (part composantes) et/ou fin mars (complément UL ou prime UL).

Affaires financières

Budget 2014

La VP Finances explique qu'il faut sécuriser la masse salariale de l'établissement, donc limiter les dépenses de personnel. On rationalise les dépenses de fonctionnement. On sécurise les recettes (les budgets sont débloqués quand la recette est confirmée). On ajuste les dépenses aux recettes.

Côté recettes : le budget est construit avant notification de l'Etat. La contribution au redressement des comptes publics n'apparaît plus, comme annoncé par le gouvernement, mais notre subvention d'Etat est diminuée d'autant, ce qui fait 2 M€ environ. Du coup, l'excédent de la 1^{ère} version du budget n'existe plus, et le prélèvement sur le Fonds de Roulement (FDR) est un peu plus important que prévu.

Budget global de l'UL : 539 M€. Les recettes de fonctionnement encaissables représentent 526,7 M€ dont 85% de dotation de l'Etat (inclut principalement la masse salariale). Or pour la VP Finances cette dotation n'évoluera pas favorablement dans les années à venir, ou si elle le fait, ce sera au prix d'une augmentation des charges. La subvention de l'Etat pour la masse salariale augmente de 4,5 M€ par rapport à l'exercice 2012 exécuté, mais du fait de différents éléments, elle est en fait en baisse. Le fonctionnement est plus contraint qu'en 2013 ou 2012.

La Capacité d'Autofinancement a une évolution défavorable par rapport au Budget rectificatif 2013 (-0,5 M€).

25 M€ d'investissement sont inscrits au budget 2014 contre 24,8 en 2013. Mais seuls 80% ont été réalisés en 2013 donc notre investissement sera plutôt autour de 20 M€. 14,5 M€ le sont au titre de l'enseignement et de la recherche (4,5 remontés en central pour sécurisation, ce qui évite que des matériels soient achetés sans que la recette ne rentre jamais in fine), 6 M€ pour le patrimoine, 2 pour le Plan Campus, 1,2 pour la Direction du Numérique. A noter qu'une partie des investissements 2013 non exécutés sont reportés en 2014.

Le prélèvement sur le FDR diminue par rapport aux deux exercices précédents, la VP souligne que c'est positif. Mais notre ratio prudentiel descend de 29 à 24 jours. Le budget de l'UL est donc fortement contraint. En plus, le FDR est en partie gagé car certains montants sont déjà engagés. N'oublions pas qu'en 2016, on sera amenés à voter un budget de trésorerie et préciser la part affectée à des opérations fléchées. On essaiera de mettre cela en place cela pour info dès le prochain budget.

Le plafond d'emploi global est de 6811 postes, pas réajusté du fait des gels d'emplois pour l'instant.

Conclusions :

- un budget solide mais fragile
- masse salariale utilisée à 100%
- excédent de 67 k€ i.e. rien
- pas d'éléments engagés concernant le Pacte pour la Lorraine

- les budgets futurs ne seront pas faciles. Il faudra poursuivre la recherche de marges de manœuvre, mieux prévoir, faire mieux avec moins
- une réflexion à mener sur les missions formation et recherche en environnement contraint

Le Président complète en précisant que nous équilibrons tout juste notre budget. Il y a des efforts de rationalisation à faire notamment au niveau de l'offre de master. Nous sommes plus sincères en termes de budget, mais cette sincérité illustre notre fragilité. Il n'y a pas de marges de manœuvre. Les gels d'emplois et les économies nous en apporteront peut être en 2015. Il faut être méfiants quant aux annonces du MESR (GVT, etc.). Nous avons des missions supplémentaires, cela engendre un coût pas forcément pris en compte. En 2013, nous avions 4 M€ en plus au titre du Contrat que nous n'avons plus. On ne peut pas augmenter l'investissement. On imaginait plus de subvention. Nous n'avons pas réduit les budgets des Pôles Scientifiques et Collégiums mais plutôt notre résultat quand nous avons constaté l'absence des 2 M€ ôtés de la subvention de fonctionnement. Chacun doit se mettre en ordre de bataille et à tous les niveaux il y a des efforts à faire.

Un représentant du Collège A intervient pour dire que l'autonomie est un leurre, quand 85% de notre budget dépend de l'Etat. La contribution au redressement des comptes publics est absurde : on nous demande de rembourser pour un Etat pas vertueux, ce qui nous plombe nous-mêmes. Quelles sont les bases du calcul ? Est-ce que les Universités ne peuvent pas se concerter pour protester contre cela ? il voudrait aussi attirer l'attention sur un point : on mesure nos difficultés, on parle de rationaliser l'offre de formation. Mais il constate qu'en première année, les résultats deviennent catastrophiques, cela est sûrement lié à l'augmentation du nombre d'étudiants par groupes de TD.

Le Président pensait que la réserve de précaution (qui reste dans l'Etablissement) serait augmentée et que la contribution diminuerait/disparaîtrait. On n'a pas vu cela. On a un budget en légère augmentation, mais il vient compenser des charges plus lourdes (emplois Sauvadet par exemple). Donc dans la pratique, on est plus contraints. Pour ce qui est de la formation, l'administrateur en question est en Droit, et on sait du fait des spécificités des sections CNU 1 à 6 (agrégation nationale) que c'est difficile de recruter de façon pérenne dans une Université de province. Droit-Eco-Gestion et SHS ont été largement épargnés par les gels d'emplois.

Un autre représentant du Collège A conteste le choix politique, pas les chiffres. Les services font de leur mieux pour établir un budget qui nous permet de fonctionner. Tout de même, sans être angéliques, certains feux passent au vert : Pacte pour la Lorraine, CPER, qualité des laboratoires. Ce n'est pas le moment pour l'UL de réduire sa capacité à fonctionner en enseignement et recherche. Il ne peut voter un tel budget et une telle trajectoire. Il s'oppose donc à cette politique, mais reconnaît ne pas avoir la capacité à proposer quelle autre voie serait idéale, mais celle-ci ne lui semble certainement pas être celle à mettre en œuvre. On s'enfoncé dans la morosité, et ce n'était pas l'ambition première de l'UL... Si des recettes arrivaient en cours d'année, quels seraient les choix de la Présidence ?

Le Président dégèlerait des emplois, car nous avons le plafond. On est dans une situation difficile. Il faut bien voter un budget, sinon l'Etat le mettra en place à hauteur de 80% de celui de l'année précédente (budget exécutoire). Deux choix sont faits :

- utiliser l'ensemble du fonctionnement disponible et ne pas encore impacter celui des composantes et laboratoires.
- entre nos obligations de service public (1^{er} cycle) et notre force de recherche (2^{ème} et 3^{ème} cycle) il y a gap. Nous devons accueillir des étudiants en licence dans tous les domaines d'enseignement, mais les bénéfices en recherche ne sont pas partout, et nous n'avons pas forcément le vivier dans ces domaines là.



Il faudrait une visibilité sur 3 ans des budgets (la Ministre s'y est engagée). Si de bonnes nouvelles se font jour, on republiera des emplois, en regardant de façon très politique où il faut les mettre. En 2011, on ne voyait effectivement pas le niveau de contrainte important que nous subissons aujourd'hui. Pour le moment, on ne voit pas forcément comment sera faite la revalorisation de la catégorie C.

Une personnalité extérieure ne voit pas les synergies engendrées par la création de l'UL.

Une autre pense qu'il faut faire feu de tout bois pour aller chercher l'argent partout où il se trouve. Il faut aller chercher des financements européens, notamment dans le cadre de Horizon 2020 (ERC – European Research Council, EIT – European Institute of Innovation and Technology, etc.) qui concerne aussi les SHS. Certaines Universités européennes sont devenues de vraies machines à aller chercher du financement, il ne voit pas cela chez nous.

Le Président explique que pour les synergies, des projets ont été initiés, dans les nanotechnologies par exemple, mais les résultats ne sont pas encore là. Des gains de productivité sont déjà apparus, par exemple sur la promotion des personnels, dans la vision de l'UL au plan national. On travaille dans le domaine international, un projet de kick dans le domaine des matériaux (recyclage) est en cours, on fait en sorte de mieux accompagner les chercheurs (formation pour ceux qui veulent déposer à l'ERC par exemple). Ce sont surtout les universités anglaises, allemandes et un peu italiennes qui obtiennent des financements européens. Mais il est vrai que le taux de réussite aux projets ANR va devenir inférieur à 10%, quand il sera supérieur à ce taux dans les projets européens !

La représentante du Rectorat souligne la sincérité et la fragilité de ce budget. La rigueur doit continuer, tout en conservant le ratio prudentiel de 30 jours et pas autre chose.

La VP Finances indique ensuite que deux composantes ont voté un budget (Budget Propre Intégré, BPI) en déséquilibre, ce qui revient à demander plus de moyens. Ceci ne rentre pas dans notre modèle (les moyens sont alloués aux Pôles Scientifiques et Collégiums, il est donc proposé – après discussion avec les Directeurs correspondant – de remettre à l'équilibre les budgets de ces deux Ecoles en diminuant leurs dépenses.

Un représentant du Collège A rappelle que cela ne sert à rien pour les composantes de voter un budget en déséquilibre dans notre modèle, il faudrait peut-être le leur signaler...

Vote : 0 refus de vote, 8 contre, 0 abstentions.

Vos élus se sont prononcés contre ce budget du fait qu'il intègre les gels d'emplois. Nous savons que la situation financière de l'UL est difficile, mais nous maintenons que nous n'avons pas tous les éléments qui nous permettraient de penser qu'aucune autre solution alternative (même partiellement) à un tel gel d'emploi n'est possible. Nous contestons enfin le tableau systématiquement sombre qui nous est présenté, où toute mesure même positive semble avoir des effets négatifs sur notre budget !

Vos représentants ont quitté le CA à 11h40

Vos élus BIATSS de l'UNSA au CA

Béatrice VAILLANT

Bernard DUSSOUBS